

Une nouvelle ère pour le lycée

Enseignant

Le débat tourne

L'orientation au cœur de la future réforme du lycée



Le SNES-FSU, principal syndicat du secondaire, a désigné hier la porte des négociations sur la réforme du lycée. Organisations divisées, lobbies offensifs, le jeu se tend alors que le ministère cherche à aller vite. Trois sujets émergent, autour de la réforme du lycée

Le diplôme reste une contre le chômage

Pour un lycée démocratique

Un tiers des élèves n'accèdent ni au bac ni à une culture générale indispensable à leur avenir et à celui de la société.

L'École doit assurer leur formation.

Il faut donner au lycée les moyens de les accueillir et de les faire réussir.

La démocratisation est possible, indispensable et bénéfique à toute la société !

Elle doit s'imposer à tout le système éducatif.



Pour un lycée démocratique

Changer de politique éducative

Le poids des inégalités

L'École est toujours marquée par les inégalités sociales.

Au collège (classes dérogatoires, options...), au lycée (voies, séries et options), ou dans l'enseignement supérieur (BTS / CPGE / Université...), les parcours des élèves sont souvent marqués par leur origine sociale.



Une politique contre l'école

- ◆ Des inégalités qui se creusent avec la suppression de milliers de postes chaque année :
43 000 postes supprimés dans le second degré de 2003 à 2009.
- ◆ Un déterminisme accentué par les réformes récentes :
 - ➔ socle commun réducteur
 - ➔ suppression de la carte scolaire
 - ➔ éviction vers l'apprentissage
 - ➔ dynamitage des ZEP
 - ➔ externalisation du traitement des difficultés scolaires
 - ➔ promotion d'une égalité des chances factice qui privilégie quelques élèves méritants
 - ➔ concurrence entre établissements

snes
fsu



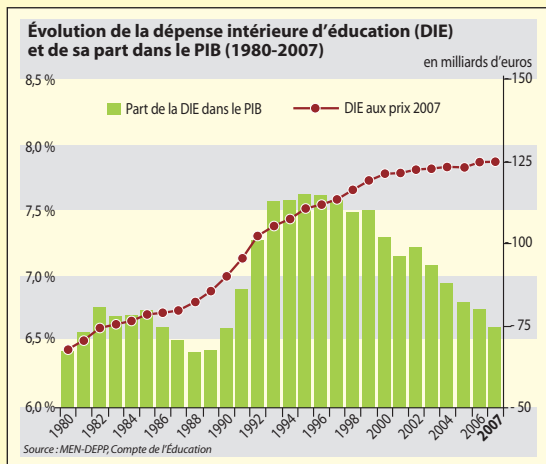
- pour faire réussir tous les jeunes, même ceux qui ne continuent pas après le bac
- pour réduire les écarts de réussite entre élèves d'origines sociales différentes
- pour permettre à chaque jeune d'atteindre un niveau élevé de qualification

L'éducation, une valeur sûre !

- ◆ Si la dépense intérieure d'éducation augmente régulièrement en « euros constants », la part qu'elle représente dans le PIB baisse tout aussi régulièrement : 7,6 % en 1995, 6,6 % en 2007.
- ◆ Ainsi, alors que les besoins de formation augmentaient, les gouvernements

n'ont cessé de réduire la part de l'investissement éducatif dans la richesse nationale !

- ◆ Parce qu'investir dans l'éducation est créateur d'emplois, de croissance, et une nécessité pour l'avenir, **le SNES demande que la dépense intérieure d'éducation atteigne 10 % du PIB.**



La dépense intérieure d'éducation représente toutes les dépenses effectuées, sur le territoire national, pour les activités d'éducation. L'État est le premier financeur de cette dépense (63 %), devant les collectivités territoriales (22,8 %), les ménages (7,7 %), les entreprises (6,5 %) puis dans une moindre mesure les caisses d'allocations familiales et les autres ministères ou administrations.

Pour un lycée démocratique

Démocratiser, c'est indispensable

❶ Pour la justice sociale

Tout jeune, quelle que soit son origine sociale, doit avoir accès à un savoir émancipateur, épanouissant, qui lui permette de comprendre le monde, de le transformer.

Démocratiser l'École, c'est faire accéder toujours plus de jeunes à l'autonomie intellectuelle, c'est mieux former les futurs citoyens.

❷ Pour la protection des futurs actifs

Tout jeune doit être armé pour accéder à l'emploi et s'insérer dans les meilleures conditions : la qualification est cette « arme ». Elle se traduit en diplôme qui protège par le biais des conventions collectives et elle facilite la formation continue.

❸ Pour transformer les structures de la société

Ce n'est pas l'École qui s'adapte aux besoins de l'économie. L'École, en se démocratisant, transforme les structures économiques et sociales :

- ◆ la démocratisation entraîne la hausse des emplois qualifiés : l'École n'a pas à s'adapter aux emplois disponibles, la formation est aussi un vecteur de développement économique. Élever le niveau de qualification des jeunes, ce n'est pas « dévaloriser les diplômes » en entraînant leur « inflation », c'est au contraire moderniser l'économie et la structure des emplois.
- ◆ la démocratisation favorise la mobilité sociale, limite la reproduction des inégalités.

snes
fsu



- pour mieux former les futurs citoyens
- pour assurer leur réussite professionnelle
- pour l'épanouissement et l'émancipation de tous
- pour construire une société plus juste

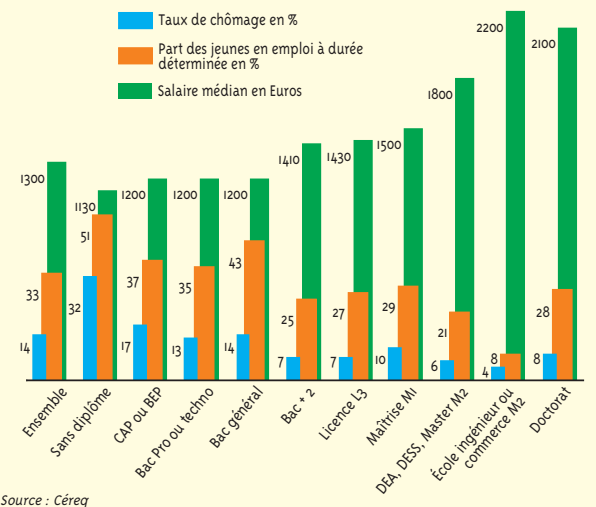
Démocratiser, c'est indispensable

Relancer l'ascenseur social...

- ◆ En 1977, 60 % des enfants d'ouvriers étaient devenus ouvriers, 4 % cadres, 17 % professions intermédiaires.
- En 2003, les chiffres sont respectivement de 46 %, 10 % et 23 %.

- ◆ En moyenne, un tiers de la mobilité est due à l'évolution du nombre d'emplois dans chaque catégorie. Cela signifie que deux tiers de la mobilité dépendent de l'École. L'École joue ici son rôle.

Salaires médians et conditions d'emploi des jeunes



Source : Céreq

... grâce à l'École

- ◆ pour lutter contre le déterminisme social
- ◆ pour permettre à chaque jeune d'atteindre les plus hauts diplômes
- ◆ pour élever le niveau de qualification

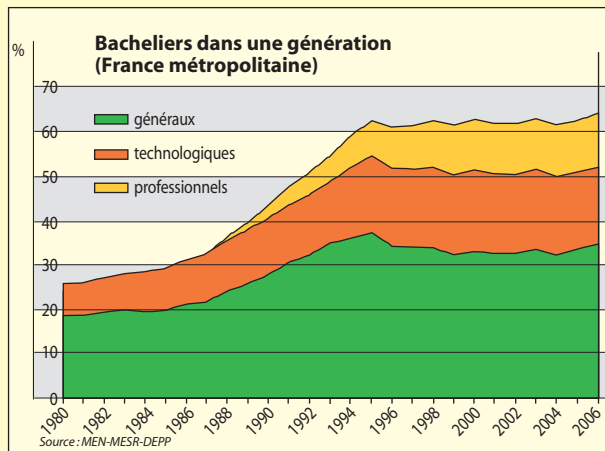
En élevant le niveau de formation, on crée des emplois qualifiés !

Démocratiser, c'est possible

- ◆ À partir des années 1960 et jusqu'au milieu des années 90, l'enseignement secondaire, l'accès à l'éducation, au savoir, aux qualifications se sont ouverts et se sont démocratisés.
- ◆ Grâce à cette ouverture, les inégalités sociales ont nettement diminué : si un enfant de cadre a aujourd'hui environ deux fois plus de chances d'accéder au

bac qu'un enfant d'ouvrier, le rapport était de 1 à 5 dans les années 1960...

- ◆ Mais cela ne s'est pas fait tout seul : aux côtés de la voie générale, les voies technologique et professionnelle sont venues diversifier l'offre de formation et ont contribué à l'augmentation du taux d'accès au baccalauréat.



Depuis les années 1990, la démocratisation s'est arrêtée.

64 % d'une classe d'âge obtient le bac en 2007... seulement 30 % en 1985, 10 % au début des années 1960, 4 % en 1946...

snes
fsu

**DÉMO
CRAT
ISER**

C'est possible

1960-1995 :
une première phase de démocratisation

- Ouverture de l'accès au savoir
- Diversification des voies de formations
- Investissement engagé des enseignants
- Implication de tous les personnels

Pour un lycée démocratique

Relancer la démocratisation c'est possible

- ◆ Pendant la première phase de démocratisation, les enseignants ont vu leurs conditions de travail se dégrader, leur pouvoir d'achat diminuer...
- ◆ Aujourd'hui certains élèves paraissent « perdus » au collège ou au lycée, semblent ne pas savoir « ce qu'ils font là », voire décrochent.
- ◆ Beaucoup d'enseignants ont un sentiment fort d'impuissance et souffrent de la méconnaissance du métier et de ses difficultés.

**Redonner confiance
aux élèves, aux parents
et aux personnels !**

❶ En améliorant les conditions de travail des enseignants et des élèves :

- ◆ par la revalorisation et la reconnaissance du travail des personnels
- ◆ par l'amélioration de l'encadrement et de nouvelles conditions d'enseignement et d'études

❷ En travaillant les contenus et les pratiques disciplinaires afin de permettre à tous d'entrer dans l'activité scolaire :

- ◆ pour lutter contre les implicites scolaires qui renforcent les inégalités
- ◆ pour combattre les hiérarchies disciplinaires et culturelles
- ◆ pour offrir une culture commune en prise avec les réalités de la société d'aujourd'hui



Pour un lycée démocratique

Démocratiser, un investissement nécessaire !

**Vaincre la difficulté scolaire a un coût immédiat
mais c'est un investissement pour l'avenir.**

Le SNES revendique :

- ◆ une baisse significative des effectifs par classe
- ◆ une organisation du temps scolaire des lycéens qui permette de remédier à leurs difficultés
- ◆ une aide qui permette à l'élève de faire le lien entre ses projets d'avenir, le sens de ses études et sa réussite scolaire
- ◆ une relance de l'éducation prioritaire
- ◆ du temps de concertation pour travailler mieux et travailler ensemble, dans le respect des spécificités de chacun
- ◆ une formation initiale et continue ambitieuse pour tous les personnels

**Les personnels ont su faire progresser le système scolaire.
Actuellement, la volonté politique manque.
Avec le SNES et la FSU, nous l'imposerons !**

CONSTRUISONS ENSEMBLE UNE ÉCOLE DÉMOCRATIQUE !



snes
fsu
Syndicat National
des Enseignants
de Second Degré

L'Université Syndicaliste, hebdomadaire du Syndicat national des enseignants de second degré (SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Tél. standard : 01 40 63 29 00).

Directeur de la publication : Serge Chatelain, tél. : 01 42 80 91 04 - Compogravure : C.A.G. - Imprimerie : P.R.O.F. - C.P. N° 0108 S 06386 - I.S.S.N. N° 0751-5839. Dépôt légal à parution - Ne pas jeter sur la voie publique.